



# Note d'information Index d'égalité professionnelle

Année 2023

## ► Qu'est-ce que l'index d'égalité professionnelle ?

Véritable outil de mesure des entreprises, cet index a été conçu afin de mettre un terme aux écarts de salaires injustifiés entre les femmes et les hommes au sein des sociétés de plus de 50 salariés.

Il permet de mesurer en toute transparence les écarts de rémunération entre les sexes pour ainsi mettre en évidence les points de progression d'une entreprise. L'index s'appuie sur une méthodologie définie au niveau national et commune à toutes les entreprises françaises.

## ► Comment est calculé l'index d'égalité professionnelle ?

L'Index, noté sur 100 points, se calcule à partir de 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

## ► Comment interpréter le résultat de l'index ?

### Fortes disparités salariales

Dans ce cas, les entreprises concernées sont dans l'obligation de mettre en place des mesures de correction pour atteindre au moins 75 points dans un délai de 3 ans.

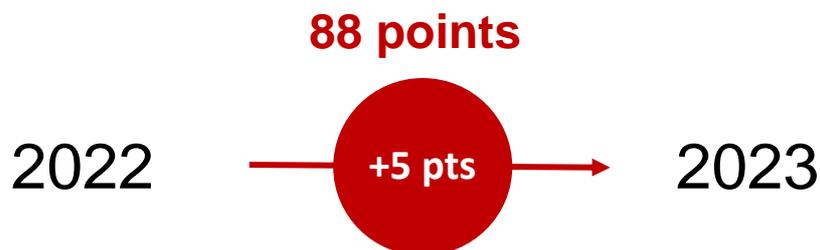
< 75 <

### Disparités salariales minimales

L'index d'égalité professionnelle est conforme à la loi. Les pratiques de la société sont donc vertueuses en matière d'égalité salariale entre femmes et hommes.

## ► Quel est l'index d'égalité professionnelle de MSX France ?

Au titre de l'année 2023, le résultat de l'index MSX France est de :



Le résultat se décompose de la façon suivante :

Indicateurs	Résultats obtenus
• Ecart de rémunération	33/40
• Ecarts d'augmentations individuelles	20/20
• Ecarts de promotions	15/15
• Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	15/15
• Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10
<b>Total</b>	<b>88/100</b>

Par ses résultats, MSX France témoigne une nouvelle fois de sa volonté de garantir une équité de traitement entre les femmes et les hommes de l'entreprise et de réduire les disparités lorsque celles-ci sont constatées.

Le plan d'actions déployé chez MSX pour continuer de réduire les écarts repose notamment sur l'encouragement des femmes à évoluer sur des postes à responsabilités. La formation « Leadership au féminin » déployée en 2023, a pour but de lutter contre le plafond de verre et les freins sociétaux à l'évolution des femmes dans le monde professionnel.

L'évolution positive de l'index égalité F/H de MSX atteste que cette démarche porte ses fruits, dans un contexte de réorganisation de l'entreprise qui a permis de promouvoir de nombreuses femmes. La féminisation des postes de direction est donc en marche.

L'enjeu est de maintenir cette politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'entreprise sur les années à venir pour continuer à faire de MSX une entreprise exemplaire sur le sujet.

**Laurence Ruelle Hogue**  
Directrice des Ressources Humaines